

**CAISSE DES ECOLES DE
CONFLANS SAINTE HONORINE
BULLETIN D'ADHESION 2016**

**A découper et à retourner
à
la Caisse des Ecoles,
2 place Romagné au Service Education**

NOM :
Prénom :
Adresse :

La cotisation minimale par famille : 5,00 €

Autres montants :

**Versement de euros
en espèces/chèque à l'ordre du Trésor
Public***

Signature :

Date :

FONCTIONNEMENT

Le Comité de la **Caisse des Ecoles** se réunit en moyenne 5 fois par an pour :

- 1 - Prendre toutes les décisions inhérentes à son fonctionnement.
- 2 - Voter le budget
- 3 - Répartir le co-financement des projets d'animation validés par l'Education Nationale.

Année scolaire 2016

Des animations avec intervenants spécialisés :

- Plasticiens, écrivains, comédiens, musiciens...

Des classes avec nuitées

Des projets variés en classes maternelles et élémentaires :

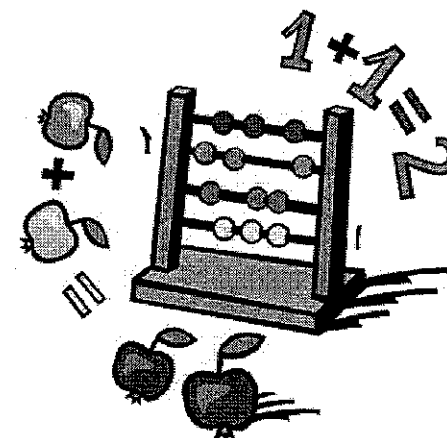
Sensibilisation à l'environnement, approche de la culture théâtrale et artistique, équitation, danses traditionnelles et orientales, chants du monde....

De nombreuses **sorties pédagogiques** liées aux différents projets

Le co-financement des abonnements jeunes publics à la Salle Simone Signoret.



**ADHEREZ A LA
CAISSE DES ECOLES
DE
CONFLANS SAINTE
HONORINE**



Adresse postale

**Caisse des Ecoles de Conflans
2 place Romagné
78700 Conflans Sainte Honorine**

Renseignements

Tel. 01.34.90.85.35

Ou 01.34.90.39.57

MEMBRES DE LA CAISSE DES ECOLES

Président :

- Laurent BROSSE

Vice Présidente :

- Josiane SIMON

Elus Municipaux :

- Créole TCHATAT-TCHOUADEP
- Danièle MAILLAUT
- Bruno LAKEHAL

Représentants Education Nationale :

- Patricia LANATA
- Patricia COSQUER

Parents élus par la C.D.E. :

- Sarah LIBERT
- Estelle VANDEPUTTE
- Barbara CAVANNA
- Karine TERRIEN
- Matthieu NABIS

Il ne faut pas confondre la Coopérative scolaire qui est gérée par l'équipe enseignante avec la Caisse des Ecoles qui est présidée par le maire et gérée par un comité d'administration.

Elle a pour but essentiel d'aider les actions scolaires en les finançant.

A ces fins, elle met en œuvre au profit des enfants concernés soit **4147 élèves** pour 2015/2016 des moyens permettant :

- La **distribution gratuite** de fournitures et livres scolaires pour un total de **151 334 € en 2015.**
- L'**organisation** de manifestations
- La **participation** et l'aide à toutes formes d'activités.
- Le **financement** des projets scolaires tels que sorties pédagogiques, spectacles, intervenants à hauteur de **42 000 € en 2015.**

POURQUOI ADHERER

A

LA CAISSE DES ECOLES

Participer à son bon fonctionnement, et à son **financement** c'est être **acteur** dans la scolarité de son enfant.

Chaque famille est concernée par la Caisse des Ecoles, important partenaire éducatif de la Ville où les décisions font l'objet de **débat** et de **concertation**.

